

La réponse d'Anne Voituriez après les « attaques » du groupe Vivre Loos passionnément

Anne Voituriez n'a pas tardé à apporter une réponse écrite à ce qu'elle qualifie d'« attaques fort désobligeantes » contenues dans les propos de M^{mes} Masquelier, Roussel et M. Grucszynski, rapportés dans notre article paru ce samedi 17 octobre intitulé « Le groupe Vivre Loos passionnément dénonce l'amateurisme du début de mandat ».

PAR BRUNO TRIGALET
loos@lavoixdunord.fr

LOOS. « Dire que les délibérations ne sont pas rédigées de façon assez précise revient à insinuer que les services font preuve d'amateurisme, ce qui est faux et dégradant », commence par répondre M^{me} Voituriez avant de parler du « processus constructif » et du « travail collaboratif » qui prévaut au travail en commission, lequel conduit à « l'amélioration, la correction et la précision » de certains projets.

“ Il y a eu découverte de bulletins nuls car ne respectant pas les règles de la proportionnelle au plus fort reste sans panachage...”

Pour ce qui est du passage sur les tarifs de cantine, M^{me} Voituriez répond ceci : « L'erreur remarquée sur le report des tarifs de garderie fixés depuis 2016 à la demi-heure et non plus à l'heure dans cette délibération imposera de délibérer de nouveau sur ce sujet (...) La délibération comporte une erreur matérielle (...) : elle doit donc être annulée et représentée au conseil municipal du 19 novembre (...) Ceci a été expliqué plusieurs fois aux groupes d'opposition (...) M^{mes} Roussel et Masquelier reviennent sans cesse sur le sujet en ignorant les réponses données (...) Il y a de la malveillance dans la portée donnée à une erreur matérielle en voie de réparation ».

POUR RACCOURCIR LES SÉANCES
Une autre « attaque » du groupe



La maire Anne Voituriez et son premier adjoint Christophe Maertens étaient visés par les critiques d'Élisabeth Masquelier et ses amis.

Vivre Loos passionnément concernait le vote à bulletins secrets dont le bureau était constitué, rappelle M^{me} Voituriez, de deux élus, un de la majorité, et une de l'opposition. « Les comptes des résultats de chaque candidat étaient justes, nous précise M^{me} Voituriez. Néanmoins, lors du contrôle a posteriori effectué par les services, il y a eu découverte de bul-

letins nuls car ne respectant pas les règles de la proportionnelle au plus fort reste sans panachage (...) Ce n'est donc pas une erreur de comptage qui était à déplorer (...). Nous allons donc reprendre une opération de vote au prochain conseil ».

Enfin, s'agissant de la longueur des séances du conseil municipal, Anne Voituriez indique que les informations de début de

conseil sont données c'est « par souci de transparence (...) ». Mais elle ajoute que, dans le but de raccourcir la durée des séances, « un nouveau process sera[it] mis en œuvre (...) Les informations seront distillées vers tout le conseil municipal via Pastell et seront diffusées vers le public (...) Seul leur intitulé sera lu en public ». Pour ce qui est de la longueur de la déli-

bération portant sur la ferme d'Ennequin, elle estime que c'est « un de nos joyaux (...) qui méritait bien ce temps d'explications spécifiques ».

Elle conclut : « Aucune confusion n'est possible sur les intentions du groupe Vivre Loos passionnément : créer le flou sur des futilités plutôt que de mobiliser contre la propagation du Covid-19 ». ■

LE CREUX DE L'OREILLE

DES ÉLUS DANS L'OMBRE

Depuis peu, le site Internet de la ville d'Houplin-Ancoisne fait figurer les élus du conseil municipal, avec leurs photos. On y voit ceux de la majorité, ainsi que les deux de la liste



« Pour un village uni et responsable ». Par contre, les quatre de la liste menée par l'ancien maire, battu en mars dernier, n'ont qu'une silhouette. Une armée des ombres, que ce groupe d'opposition ? D'autant que M. Crespel était absent et non excusé au dernier conseil municipal...

LA TOUR KENNEDY ET LES CAFARDS

Marie-France Bégard, locataire d'un appartement du 12^e étage de la Tour Kennedy depuis 1970, fait partie de ceux qui défendent avec le plus de conviction l'immeuble emblématique, plus haute construction d'habitation au Nord de Paris, qui est, on le sait, vouée à la démolition dans le cadre du programme de renouvellement urbain des Oliveaux. Elle nous a envoyé un petit courrier en réaction à notre article publié le 4 octobre, qui traitait de l'invasion de cafards dans plusieurs appartements de la tour Kennedy. « Non : tous les cafards des Oliveaux n'ont pas migré dans cet immeuble ! » clame-t-elle. « Les premiers responsables sont des locataires indéclicats sur le plan de l'hygiène, poursuit-elle en reconnaissant que les bêtes peuvent ensuite se propager, « même chez des voisins propres ». « Mais de nombreux appartements n'ont pas ce problème et

n'ont pas rencontré ces insectes depuis longtemps », précise-t-elle. M^{me} Bégard nous reproche ensuite de « jeter l'anathème » sur la tour Kennedy, ce qui n'est évidemment pas notre volonté (nous ne faisons que rendre compte de l'embarras bien réel de plusieurs locataires) et de ne jamais parler des cas similaires qui se produiraient dans d'autres immeubles de Loos (ce qui est faux : on a parlé, il y a deux mois des cafards de la résidence Ile-de-France). « Pour nombre d'entre nous, habiter la tour Kennedy nous est très agréable et nous y avons tissé de nombreux liens » nous écrit-elle. On en est d'autant plus convaincus qu'on a déjà eu l'occasion de constater et de décrire dans ces pages le plaisir qu'ont beaucoup de personnes à habiter là, dans des appartements qui, pour beaucoup, sont très confortables et bien entretenus. La réalité est pleine de nuances.